



INSCRIPTION A L'ECOLE MATERNELLE POUR LA RENTRÉE 2026 - 2027

(ATTENTION les enfants nés en janvier-février-mars 2024 - rentrée en 2027/2028)

Les inscriptions des nouveaux élèves (nés en 2021, 2022 et 2023) + (préinscriptions des enfants nés en Janvier-Février-Mars 2024 valable pour 2027-2028) se font d'abord à la mairie, **du 5 janvier au 20 février 2026**, puis à l'école maternelle.

1- Se rendre à la mairie, muni des documents suivants :

- ⇒ Le livret de famille
- ⇒ Le carnet de santé de l'enfant
- ⇒ Un justificatif de domicile
- ⇒ Pour les enfants qui ont déjà été scolarisés : un certificat de radiation de l'école d'origine

2- Mme GONÇALVES, directrice de l'école maternelle, vous contactera par téléphone (début avril) pour l'inscription définitive de votre enfant. Appeler l'école au 01 64 95 10 55, les vendredis en dehors des horaires de classe (avant 8h20, entre 12h et 13 h ou entre 16h30 et 17h).